



Sanction inadmissible contre un postier d'Annecy !

La Poste vient une nouvelle fois de montrer l'intérêt qu'elle porte aux libertés syndicales. Elle a décidé contre l'avis du personnel d'infliger à Christian Garette militant de la CGT **d'Annecy un mois de suspension de service et de salaire, pour avoir pris la parole à l'aide d'un micro!**

C'est proprement scandaleux, au moment où les politiciens de tous bords de droite comme de gauche affirment défendre les libertés dans le monde, suivez mon regard!

Ils s'en prennent à ceux qui se battent pour maintenir l'emploi, les salaires et tout simplement le service public !

Communistes le répète, battons nous contre tous ces valets au service de la privatisation. C'est le cas aujourd'hui à Annecy comme hier à Paris 11 contre la secrétaire de la Cgt Maria Traoré, ainsi que celui de nombreux postiers sanctionnés ou menacé depuis le début de l'année, suspendus ou licenciés comme ceux de Bègles, des Hauts de Seine etc...

Le capitalisme n'a jamais supporté la liberté d'expression, le seul langage qu'ils connaissent c'est le rapport de force! Il faut l'abattre pour régler définitivement cette question. En attendant, Christian Garette, comme tous ceux qui sont victimes de la répression patronale ont tout notre soutien.

<http://www.sitecommunistes.org>